



Calendrier des séances ordinaires 2021-2022

Tel que convenu lors de la séance régulière du conseil d'établissement du 26 octobre 2021, voici les dates prévues pour les séances ordinaires de l'année scolaire 2021-2022.

- 30 novembre 2021
- 14 décembre 2021 (au besoin)
- 11 janvier 2022
- 1er février 2022
- 5 avril 2022
- 4 mai 2022
- 7 juin 2022

Notez que pour des raisons d'absence de quorum ou de nombres de points restreints, il se peut que certaines séances soient annulées. Dans un tel cas, un avis d'annulation est émis et diffusé sur le site internet dans l'onglet conseil d'établissement. Donc assurez-vous de la tenue de la séance afin d'éviter de vous déplacer ou de vous brancher inutilement.

Janie Dugal

Directrice